

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE

RAPPORT BIENNAL

(27 avril 1979 au 15 mai 1981)

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
DOCUMENTS OFFICIELS, 1981

SUPPLEMENT N° 16



NATIONS UNIES

441(XIX) MESURES D'APPUI A LA DECENNIE INTERNATIONALE DE L'EAU POTABLE
ET DE L'ASSAINISSEMENT

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Reconnaissant l'importance vitale pour l'Amérique latine de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement recommandée dans le paragraphe 15 du Plan d'action de Mar del Plata,*/

Rappelant la seule séance d'une journée de l'Assemblée générale des Nations Unies du 10 novembre 1980 qui a marqué le lancement officiel de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement,

Prenant note de la déclaration faite à cette occasion par le représentant de la Colombie au nom des Etats de la région latino-américaine dans laquelle il a souligné "qu'une des priorités pour l'Amérique latine est d'atteindre les objectifs fixés par la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement",

Prenant note également de la résolution 1979/31 adoptée par le Conseil économique et social en faveur de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, en particulier de la création du Comité directeur interinstitutionnel comprenant les Nations Unies, le FISE, le PNUD, l'OIT, la FAO, l'OMS et la Banque mondiale, présidé par le PNUD, pour coordonner l'appui du système des Nations Unies à la Décennie,

Rappelant la désignation du représentant local du PNUD comme élément centralisateur pour l'action de coopération au niveau des pays,

Tenant compte de la résolution 25 intitulée "Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement" adoptée par la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme: égalité, développement et paix, tenue à Copenhague, concernant la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement,

Reconnaissant que de l'accès à l'approvisionnement en eau salubre ne dépend pas seulement la santé, mais aussi le développement général, y compris la productivité des individus, les cultures, l'élevage, la petite industrie et la croissance économique globale,

1. Demande aux gouvernements qui ne l'ont pas encore fait de créer des Comités d'action nationale au niveau ministériel et de procéder rapidement à l'élaboration de plans d'action nationale pour la Décennie;

2. Demande en outre aux gouvernements d'accorder, dans leurs plans de développement globaux, une priorité suffisante à la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement pour s'assurer de la disponibilité des ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs qu'ils se sont fixés pour la Décennie;

*/ Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'eau, Mar del Plata, 14-25 mars 1977 (publication des Nations Unies, No. de vente: S.77.II.A.12), Chap. I.

3. Prie instamment les gouvernements de travailler en étroite collaboration avec les représentants locaux, afin d'aider ceux-ci à assumer leur rôle d'élément centralisateur des actions de coopération pour la Décennie;

4. Préconise qu'une attention prioritaire soit donnée à la fourniture d'eau et de services d'assainissement aux habitants des taudis ruraux et urbains;

5. Préconise également que les gouvernements mettent l'accent sur la participation des femmes à l'engagement de la communauté ainsi qu'à la conception et à l'entretien des systèmes d'adduction d'eau et d'assainissement;

6. Demande aux gouvernements de faire rapport à la prochaine réunion de la CEPAL des progrès qu'ils ont enregistrés dans l'atteinte des objectifs de la Décennie.

217ème séance
15 mai 1981